



EXERCICE 1897

# COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Assemblée générale des Actionnaires du 12 Mars 1898

# RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MULHOUSE

IMPRIMERIE VEUVE BADER & C<sup>IE</sup>

1898

*294*



EXERCICE 1897

# COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Assemblée générale des Actionnaires du 12 Mars 1898

## RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MULHOUSE

IMPRIMERIE VEUVE BADER & C<sup>IE</sup>

1898



## COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

### CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR 1898

- MM. **GUSTAVE FAVRE**, *président*,  
ancien négociant à Mulhouse;
- JEAN MANTZ**, *vice-président*,  
de la maison DOLLFUS & MANTZ, à Mulhouse;
- PAUL CHAMBAUD**  
des Filatures de laine peignée ci-devant SCHWARTZ & C<sup>ie</sup>, à Mulhouse;
- LÉON DARDEL**  
de la Société alsacienne de constructions mécaniques, à Mulhouse;
- ÉDOUARD GAST**  
industriel à Issenheim;
- ÉMILE GLUCK**  
de la maison GLUCK & C<sup>ie</sup>, à Mulhouse;
- THÉODORE HANHART**  
de la maison TH. HANHART & C<sup>ie</sup>, à Mulhouse;
- LÉON JOURDAIN**  
de la maison FILATURE ET TISSAGE X. JOURDAIN, à Altkirch;
- ÉMILE KECHLIN-KLIPPEL**  
de la maison FRÈRES KECHLIN, à Mulhouse;
- LÉON KECHLIN**  
de la maison FRITZ KECHLIN FILS & C<sup>ie</sup>, à Mulhouse;
- JULES PLATEN**  
de la maison J. HEILMANN & C<sup>ie</sup>, à Mulhouse;
- MARC REBER**  
négociant à Mulhouse;
- ANTOINE SCHOFF**  
de la maison SCHAEFFER & C<sup>ie</sup>, au château de Pfastatt;
- ÉMILE THIERRY-MIEG**  
ancien industriel à Mulhouse.

### DIRECTION

M. EUGÈNE RAVAL, *directeur*.

L. 1897

## RAPPORT DE LA DIRECTION

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter le compte rendu de la Direction sur les opérations de votre Société pendant l'exercice 1897.

Malgré la marche peu satisfaisante de quelques-unes des industries de Mulhouse; malgré aussi une augmentation de frais généraux de Fr. 16,110.50 provenant, pour une grande partie, de la réforme de l'impôt de la patente, les bénéfices réalisés sont cependant encore supérieurs de quelques mille francs à ceux de l'année précédente.

Ce résultat est dû, d'une part, au développement continu de nos relations et, d'autre part, à l'absence complète de pertes sur mauvaises créances.

Comme de coutume nous allons compléter, par quelques chiffres pouvant vous intéresser, le résumé du bilan au 31 Décembre dernier que vous avez sous les yeux.

**CAPITAL SOCIAL**

Notre capital social est de : M. 3,500,000 ou Fr. 4,375,000.

Il est complètement payé et se trouve représenté par :

2000 actions nominatives de M. 400 ou Fr. 500, et par :

2700 » » » 1000 » 1250.

Ces actions se trouvent entre les mains de 397 porteurs.

**RÉSERVE STATUTAIRE**

Nous avons, à la réserve statutaire, une somme de :

M. 350,000 ou Fr. 437,500.

égale au dixième de notre capital.

**FONDS DE PRÉVOYANCE**

Au 31 Décembre 1896, nous avons au Fonds de Prévoyance :

M. 160,000 ou Fr. 200,000. Nous y avons ajouté :

» 4,800 ou » 6,000, pour intérêts d'un an à 3 %.

M. 164,800 ou Fr. 206,000, total au 31 Décembre 1897.

**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le mouvement général de nos comptes a atteint le chiffre de :

M. 350,635,120.53 ou Fr. 438,293,900.66,

et présente, sur l'exercice antérieur, une augmentation de :

M. 53,800,531.73 ou Fr. 67,250,664.66.

**PORTEFEUILLE**

Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre, nous avons reçu, tant à l'escompte qu'à l'encaissement :

75240 effets pour un montant de M. 66,201,014.64 ou Fr. 82,751,268.30.

Comparativement à l'année 1896, il y a une augmentation de :

3918 effets et de M. 13,130,303.45 ou Fr. 16,412,879.31.

Au 31 Décembre 1897, nous avons en portefeuille :

4614 effets pour M. 3,629,164 ou Fr. 4,536,455.

Handwritten calculations:  
(1897)  
638  
6  
644  
5  
649

**COMPTE DE TITRES**

Voici la composition de notre portefeuille-titres, qui figure au bilan pour M. 128,161.60 ou Fr. 160,202 :

M. 122,080.— ou Fr. 152,600.— obligations industrielles 1<sup>re</sup> hypothèque,

» 6,080.— » » 7,600.— actions industrielles,

» 1.60 » » 2.— actions d'utilité locale.

M. 128,161.60 ou Fr. 160,202.— total égal.

**FRAIS GÉNÉRAUX**

Nos frais généraux, en augmentation, comme nous l'avons dit, de :

M. 12,888.40 ou Fr. 16,110.50,

se sont élevés à :

M. 61,082.11 ou Fr. 76,352. 64.

**BÉNÉFICES NETS**

Les bénéfices nets de l'année ont été de :

M. 362,170.95 ou Fr. 452,713.89. En ajout<sup>t</sup> le report du dern<sup>r</sup> exercice, soit :

» 101,493.63 ou Fr. 126,867.03, vous avez à votre disposition un total de :

M. 463,664.58 ou Fr. 579,580.92.

*Le Directeur,*

**E. RAVAL.**

## RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

---

MESSIEURS,

Conformément aux prescriptions des statuts, votre Conseil de surveillance vient vous présenter son rapport annuel sur les opérations de la Société, puis soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1897 et la répartition des bénéfices qu'il a décidé de vous proposer.

L'exercice dont nous vous rendons compte est, comme je vous l'ai fait remarquer l'an dernier, le cinquantième depuis la création du Comptoir, institué au commencement de l'année 1848 sous la dénomination de Comptoir national d'escompte de Mulhouse. Pour célébrer ce Cinquantenaire, nous avons cru devoir surtout établir un Historique, une revue rétrospective relatant les opérations de notre établissement pendant ces cinquante années, et les phases diverses qu'il a traversées. Après l'assemblée générale, je vous donnerai lecture de ce rapport spécial qui vous sera distribué, et, en même temps, je vous dirai ce que votre Conseil a décidé de faire en dehors de cela pour célébrer cet anniversaire, modestement, mais de manière à laisser, dans notre intérieur principalement, et aussi dans le public, une trace, un souvenir du Comptoir qui, pendant cette longue période, n'a jamais donné à ses actionnaires que des résultats satisfaisants.

La composition du Conseil n'a subi aucune modification depuis notre dernière assemblée générale.

Vous venez d'entendre la lecture du compte rendu de la Direction. Nous ne reviendrons pas en détail sur les différents chapitres du bilan qui vous a été distribué. Vous observerez avec satisfaction que nos bénéfices sont, malgré la mauvaise marche presque générale des affaires industrielles, un peu supérieurs à ceux de l'année précédente, et cela quoique nous ayons

eu à supporter une augmentation de frais généraux d'environ 16,000 francs, portant, en grande partie, sur les contributions. Ce résultat nous permet de vous proposer la distribution du dividende de 8 %.

Il est vrai qu'en raison des dépenses nécessitées par le Cinquantenaire, nous n'augmenterons notre fonds de Prévoyance que des 6000 francs d'intérêts qui lui incombent, mais le solde de Profits et Pertes, qui sera reporté à nouveau, se montera à environ 9000 francs de plus que l'an dernier.

Les pertes afférentes à l'exercice ont été absolument nulles, et nous ne voyons aucun compte nous causant des préoccupations; néanmoins, le chiffre de plus en plus important de nos transactions nous a décidés à agir avec la même prudence que par le passé pour parer, le cas échéant, aux éventualités qui pourraient se produire.

Vous avez vu, Messieurs, dans le rapport du Directeur, combien le mouvement d'affaires a augmenté puisqu'il passe, en un an, de 371 à 438 millions, après s'être accru, l'année précédente déjà, de 55 millions.

Nous devons forcément songer à une nouvelle augmentation du capital-actions pour le mettre en rapport avec l'importance de nos transactions, et nous nous proposons de faire prochainement l'étude de cette question.

Les vérifications habituelles ont été faites périodiquement par les membres du Conseil, qui ont constaté la parfaite tenue des écritures et l'exactitude des comptes qui vous sont soumis.

Les titres, qui ne figurent que pour Fr. 160,202.—, sont cotés, comme vous le savez, au maximum, au prix coûtant net, c'est-à-dire, dans le cas présent, au-dessous du cours.

Notre établissement se tenant en dehors de toute spéculation, les résultats que nous vous présentons, nous ne saurions trop vous le répéter, proviennent uniquement d'affaires courantes de banque, et sont pour vous une nouvelle preuve de l'intelligence, de l'activité et de la prudence avec lesquelles les affaires du Comptoir sont dirigées. Votre Conseil a déjà adressé ses félicitations à la Direction; nous sommes persuadés que vous vous y associerez en lui témoignant publiquement votre satisfaction.

En conséquence de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes :

1° Approbation du bilan que vous avez sous les yeux, et tel qu'il est relaté dans le rapport de la Direction.

2° Approbation du compte de Profits et Pertes et de l'emploi de son solde disponible.

Les bénéfices nets de l'année s'élèvent à..... Fr. 452,713.89

Le report de l'exercice précédent se monte à..... » 126,867.03

Total..... Fr. 579,580.92

[ Avant toute répartition, et avant calcul des tantièmes par conséquent, nous vous proposons de déduire de cette somme..... » (15,000.—) pour des Dons et Gratifications à l'occasion du Cinquantenaire. Voici comment se décomposent ces 15,000 fr.:

*Depense* Fr. 5000 seraient distribués à tout le personnel du Comptoir à titre de gratification exceptionnelle. *avant toute répartition nous vous proposons de*

*Consacrer* » 5000 seraient consacrés à la création d'un Fonds de secours en faveur des employés de la Banque. Il est entendu que l'administration de ce Fonds restera entre les mains du Comptoir.

*Depense* » 5000 seraient remis à l'institution des Colonies de vacances de notre ville.

Les autres dépenses afférentes au Cinquantenaire seront supportées personnellement par les membres du Conseil de surveillance et le Directeur.

Il restera une somme de..... Fr. 564,580.92

qui seraient répartis comme suit :

Aux actionnaires pour premier dividende statutaire de 4 %..... Fr. 175,000.—

A la Direction, aux employés et au Conseil de surveillance pour tantièmes 30 % sur Fr. 262,713.89..... » 78,814.15

Aux actionnaires pour dividende supplémentaire de 4 %... » 175,000.—

Solde du compte de Profits et Pertes à reporter à nouveau..... » 135,766.77

Somme égale... Fr. 564,580.92

La réserve statutaire reste à la somme de Fr. 437,500, soit le dixième du montant de notre capital.

Le fonds de prévoyance s'élèvera à Fr. 206,000.

Le dividende total de 8 %, soit

Fr. 40 ou M. 32 par action de 500 fr., et

» 100 ou » 80 » » 1250 fr.,

serait payable à partir du **31 Mars courant** à la Caisse de la Société, contre **présentation des titres ou des récépissés de dépôt.**

3° Renouvellement partiel du Conseil de surveillance et nomination d'un nouveau membre.

Les membres sortants sont :

MM. JULES PLATEN

EMILE GLUCK

MARC REBER

GUSTAVE FAVRE

tous rééligibles pour trois ans.

Nous vous proposons d'élire, comme membre nouveau, également pour trois ans, M. THÉODORE HANHART, négociant à Mulhouse.

*Au nom du Conseil de surveillance :*

LE PRÉSIDENT,

GUSTAVE FAVRE.

## RÉSOLUTIONS

L'assemblée générale approuve les comptes qui lui sont présentés et fixe le dividende de l'exercice 1897 à 8 %, soit :

M. 32 ou Fr. 40 par action de M. 400 ou Fr. 500

» 80 » » 100 » » » 1000 » » 1250

payable à partir du **31 Mars prochain**, à la caisse de la Société, contre **présentation des titres ou des récépissés de dépôt.**

Elle réélit pour trois ans :

MM. JULES PLATEN

EMILE GLUCK

MARC REBER

GUSTAVE FAVRE

et nomme pour trois ans :

M. THÉODORE HANHART.

4  
125  
05

# COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Résumé du Bilan au 31 Décembre 1897

ACTIF			PASSIF		
	FR.	C.		FR.	C.
Caisse et Banque de l'Empire.....	128 486	60	Capital.....	4 375 000 ✓	—
Portefeuille.....	4 536 455	—	Réserve statutaire.....	437 500 ✓	—
Comptes débiteurs (y compris les avances sur garanties et les crédits pour acceptations)	7 546 918	24	Fonds de prévoyance.....	206 000 ✓	—
Titres.....	160 202	—	Comptes créanciers et comptes de dépôts.....	+ 4 410 761 ↓	71
Bâtiment et Mobilier du Comptoir (amortis de fr. 65,357,23).....	250 000	—	Dépôt spécial.....	+ 1 898 013 ✓	80
			Acceptations à payer.....	+ 673 455 ↓	26
			Réescompte du portefeuille.....	41 750 ↓	15
			Profits et pertes {		
			Report de l'exercice 1896.....	126 867,03	
			Bénéfice net de l'exercice 1897.....	452 713 89	92
	12 622 061	84		12 622 061	84

## Compte de Profits et Pertes

DÉBIT			CRÉDIT		
	FR.	C.		FR.	C.
Frais généraux.....	76 352	64	Solde au 31 décembre 1896.....	126 867	03
Solde créditeur.....	579 580	92	Bénéfice brut.....	529 066	53
	655 933	56		655 933	56

765

